



Yvelines
Le Département



Versailles, le 10 mars 2021

Covid-19 : Le Département se mobilise pour lutter contre la précarité étudiante avec le concours du CROUS et de l'UVSQ

Actuellement, 8 étudiants sur 10 disent avoir subi un préjudice du fait de la crise de la Covid-19, qu'il s'agisse de leur pouvoir d'achat, leur santé mentale ou leurs habitudes de vie¹. Face à ce constat alarmant, le Département des Yvelines se mobilise et lance trois opérations d'aides alimentaires en partenariat avec l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et le CROUS de Versailles ainsi que deux actions d'aide au revenu étudiant.

Une épicerie solidaire itinérante

Dès la mi-mars, une version mobile itinérante de l'épicerie solidaire AGORAé permettra la distribution de paniers alimentaires et de produits de première nécessité à coûts réduits. Créée avec le soutien de l'université, par l'association étudiante InterAssos UVSQ (La FAGE) sur le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines en 2018, l'AGORAé est une épicerie solidaire au bénéfice des étudiantes et étudiants en situation précaire.

Chaque semaine, l'association étudiante InterAssos UVSQ mettra en ligne le panier à destination des étudiantes et étudiants éligibles (sous condition de ressources) au dispositif.

Cinq bénéficiaires du RSA, recrutés par le chantier d'insertion EQUALIS, se chargeront de la récupération des denrées auprès de la banque alimentaire et des fournisseurs avant de venir à la rencontre des étudiants sur les 6 sites de l'UVSQ (Versailles, Vélizy-Villacoublay, Rambouillet, Suresnes, Les Mureaux et Mantes-la-Jolie). Chaque semaine, 150 à 200 étudiantes et étudiants devraient bénéficier de l'aide de cette épicerie solidaire.

Coût de l'opération : 170 000 €/an dont 105 000 € financés par la DIRECCTE pour les postes en insertion et 65 000 € par le Département via l'agence d'insertion Activit'Y pour la location du véhicule

Un soutien à la restauration dans le cadre du dispositif du repas à 1€

Dans le cadre de la mise en place par l'État du repas à 1€ dans les CROUS, effectif dans les Yvelines, le Département prendra en charge, dès le 15 mars « l'Euro restant ». Le repas, composé d'une entrée, d'un plat chaud et d'un dessert, coûte habituellement 3,30 €. Grâce à cette opération d'une durée de 4 mois (du 15 mars au 14 juillet), 2 150 étudiantes et étudiants devraient mensuellement bénéficier de repas gratuits, à raison de 2 repas par jour, midi et soir.

Coût de l'opération : 21 000 €

Un espace de restauration pour les étudiantes et étudiants de l'IUT de Mantes-la-Jolie

L'IUT de Mantes a la particularité de ne pas disposer de restaurant universitaire sur son campus. Pour pallier ce manque, le Département a initié, en partenariat avec le collège de Gassicourt situé à proximité, une proposition de repas à petits prix pour les étudiantes et étudiants. Du 5 avril au 26 juin, 50 à 100 des 500 étudiantes et étudiants que compte l'IUT de Mantes pourront ainsi profiter du restaurant scolaire du collège. Par la suite, le Département envisage, d'ici octobre 2021, d'installer sur le campus des constructions modulaires abritant un point de restauration.

Coût de l'opération : 9 000 €

Une aide au revenu étudiant

Selon les derniers chiffres du chômage publiés début janvier, 21,8% des jeunes de 18 à 25 ans étaient au chômage au troisième trimestre de 2020. Face à ce constat, le Département des Yvelines a déployé deux dispositifs de soutien à l'emploi étudiant :

- **Le programme YES+ :** depuis l'été 2004, le Département se mobilise pour lutter contre l'isolement des personnes âgées avec le programme YES (Yvelines Etudiants Seniors). Avec la pandémie, le sentiment d'isolement est renforcé et développer un lien intergénérationnel est devenu primordial pour vivre un peu

plus sereinement les confinements et les restrictions gouvernementales. Rebaptisé YES+ en janvier dernier, le programme a d'ores et déjà permis le recrutement de 500 étudiants en tant qu'agents de convivialité chargés d'appeler ou de rendre visite à des personnes âgées isolées dans le respect des règles sanitaires.

Coût de l'opération : 1,1 M€ (100 000 € pour la formation et 1 M€ pour le financement des emplois) qui s'ajoutent aux 800 000 € déjà votés lors de la séance départementale de décembre

- **L'aide logistique aux banques alimentaires** : la baisse du nombre de bénévoles dans les associations d'aide alimentaire a été préjudiciable pour les distributions de denrées pendant la crise sanitaire. Le Département propose par conséquent aux étudiantes et étudiants une mission d'aide auprès de tous les publics précaires avec la création de postes d'agent logistique auprès de la Croix Rouge et des Restos du Cœur. 20 étudiants rejoindront les associations dès avril 2021 pour le rayonnage, la distribution alimentaire et la livraison. Le CROUS assurera le relais de ces offres d'emplois sur son portail dédié aux jobs étudiants JOBAVIZ, ainsi que dans les résidences et restaurants des Yvelines.

Coût de l'opération : 90 000 €

¹Source : sondage Odoxa-Backbone consulting pour France Bleu, franceinfo et Le Figaro – janvier 2021

CONTACTS PRESSE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES

Amélie Bailleau
06 10 68 07 49
abailleau@yvelines.fr

UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT- QUENTIN-EN-YVELINES

Camille Jonville
06 64 02 34 49
camille.jonville@uvsq.fr

CROUS

Maleka Mayemba
06 48 74 63 73
Communication@crous-versailles.fr